



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communiqué de Mme Ségolène Royal**  
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

*Paris, le Vendredi 11 juillet 2014*

**Ségolène Royal mobilise ses services pour faire la lumière  
sur le décès du jeune garçon au chalet d'Ascou (Ariège)**

---

Ségolène Royal s'associe à la douleur de la famille et des proches du jeune garçon qui a perdu la vie à la suite d'une infection digestive dont les causes ne sont pas encore déterminées.

Afin de faire toute la lumière sur les causes de ce décès, Ségolène Royal a mobilisé les services du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) et de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et leur a demandé **d'apporter leur concours à la cellule de crise mise en place pour diagnostiquer d'éventuelles sources de pollution.**

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie



## Invitation Presse

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 22 juillet 2014

### Mise en œuvre de la politique de l'eau en France

#### Amélioration de l'état des eaux : quel bilan pour quelles évolutions ?

---

Ségolène Royal présentera **les orientations données à la politique de l'eau lors du conseil des ministres du 23 juillet**

**le mercredi 23 juillet 2014  
de 8h45 à 9h30  
autour d'un petit-déjeuner  
au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
244 boulevard Saint-Germain, Paris 7<sup>ème</sup>**

Pour assister à ce brief de presse, merci de bien vouloir vous accréditer à [secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr)

L'objectif que la France s'est fixé, en application de la directive cadre sur l'eau, de bon état écologique pour deux tiers de ses eaux de surface en 2015 ne sera pas atteint. Il faut donc réagir.

Au moment où s'installent les nouveaux comités de bassin qui vont adopter les projets de Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), engageant la politique de l'eau sur 2015-2021, il faut renforcer l'efficacité de **la politique de l'eau, ce qui passe par un recentrage sur 4 grandes priorités :**

1. Renforcer la prévention en matière de qualité de l'eau, plutôt que de devoir réaliser des traitements coûteux qui pèsent sur la facture d'eau
2. Lutter contre le gaspillage et promouvoir une gestion économe de la ressource en eau
3. Améliorer la gestion des milieux aquatiques, restaurer les continuités écologiques et lutter contre l'artificialisation des sols
4. Faire du domaine de l'eau un levier pour l'activité économique et la création d'emploi non délocalisables

Pour assister à ce brief de presse, merci de bien vouloir vous accréditer en indiquant votre numéro de carte de presse à

[secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr)





**Communiqué de Mme Ségolène Royal**  
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

*Paris, le lundi 8 septembre 2014*

**Barrage de Sivens : Ségolène ROYAL nomme une mission d'expertise pour favoriser le dialogue et vérifier les garanties d'une gestion durable de la ressource en eau**

---

Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, souhaite, comme elle l'a rappelé dimanche, que toutes les conditions soient remplies pour s'assurer que les modalités de gestion du barrage de Sivens porté par le Conseil général du Tarn respectent les objectifs fixés par le Ministère de l'Écologie en matière de préservation de la ressource aquatique.

La ministre de l'Écologie sera particulièrement attentive à ce que le projet permette d'assurer une gestion durable de la ressource en eau et ne participe pas au développement d'une agriculture intensive.

Elle a chargé M. Philippe QUEVREMONT, Ingénieur général des ponts, des eaux et forêts et M. Nicolas FORRAY, Inspecteur général de l'environnement, membres du Conseil général de l'environnement et du développement durable, d'une mission d'expertise permettant de s'assurer de la qualité et de l'ambition du projet de territoire et des mesures compensatoires visant à préserver la biodiversité du site, en accord avec le président du Conseil général du Tarn.

Cette mission permettra de rétablir un climat serein en associant l'ensemble des acteurs du territoire dans le but de définir un projet permettant de concilier la sécurisation d'une activité agricole raisonnée et la préservation de la ressource aquatique et des milieux naturels.